

19 déc 2025 -18:32

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2025](#)

Rénovation de la Tour du Midi

Sur proposition du ministre des Pensions Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le projet de rénovation de la Tour du Midi à Bruxelles et a pris acte de la nature et des raisons du projet, ainsi que de l'actualisation du budget et du planning.

Le 31 décembre 2007, l'ONSS est devenu le propriétaire effectif de la Tour du Midi et le Service fédéral des Pensions (SFP) est devenu l'emphytéote.

L'accord de gouvernement prévoit que, sur la base de l'étude préliminaire déjà réalisée, la Tour du Midi sera rénovée en profondeur afin d'éliminer les risques actuels en matière de sécurité et de répondre aux normes énergétiques incluses dans le Plan national Energie-Climat. Cette rénovation tiendra compte de l'application des nouvelles façons de travailler NWOW (New Ways of Working). La rénovation sera entièrement financée par les réserves de la Gestion Globale des employés. Des synergies seront recherchées pour l'utilisation des étages libérés après la rénovation avec d'autres Institutions publiques de sécurité sociale (IPSS) et la Régie des bâtiments.

Sur cette base, le SFP a chargé le bureau d'études B2AI d'examiner les modalités d'une relance rapide du projet. Cette démarche visait à identifier les ajustements nécessaires en matière de planification et de budget, et à réévaluer l'étude préalable.

Le SFP a approfondi l'examen des synergies potentielles avec d'autres institutions publiques de sécurité sociale (IPSS). Parmi les occupants potentiels, FEDRIS et SMALS apparaissent comme des candidats à la fois intéressés et crédibles. Il convient toutefois de souligner que l'installation de FEDRIS est conditionnée par l'aménagement d'un laboratoire ainsi que de plusieurs cabinets médicaux.

Un nouveau planning des travaux, qui s'étend jusqu'en 2031, a également présenté.

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfin.be

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfin.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfin.be